



**COMPTE RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
du 31 mai 2003**

Salle des Bords de Seine, 2 rue de Draveil 91260 Juvisy-sur-Orge

oooooooooooooooo

Nombre d'adhérents de l'Association : 64
 Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 64
 Nombre d'adhérents présents : 15
 Nombre de pouvoirs reçus : 25
 (Voir liste d'émargement)
 Majorité requise pour la validité des délibérations : 32
 Adhérents présents ou représentés : 40

Invités présents :

Mme RAFFY, adjointe au Maire de Juvisy-sur-Orge

Mme le Docteur CHARVY, médecin chef de service du secteur 4 (Arpajon et communes centre ouest)

Mr le Docteur Patrice SIMON, adjoint au Maire de Brétigny-sur-Orge,

Vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, médecin psychiatre responsable de DIAPSY, dispensaire intersectoriel d'aide aux secteurs psychiatriques en Essonne.

Monsieur le Docteur Jean-Pierre KORWIN, médecin psychiatre libéral, et responsable du DIM

Monsieur Marc DEPEYRE, architecte partenaire de l'ALVE

Monsieur Michel RAFAITIN, responsable CAE (gestion des travaux), partenaire de l'ALVE

Monsieur Bernard CHABIN, responsable HESTIA (prospection supports immobiliers), partenaire de l'ALVE

Ouverture de l'assemblée générale.

La majorité requise étant atteinte, Joël ROCHE a déclaré ouverte cette 15^{ème} assemblée générale à 14h35, et a présenté les invités, remerciant en premier lieu Madame RAFFY pour l'appui, l'aide, et l'accueil qu'ont réservé depuis de nombreuses années à notre association, Monsieur André BUSSERY, ancien Maire, Monsieur Etienne CHAUFFOUR, actuel Maire, et tous les services municipaux, avec lesquels nos rapports sont excellents.

Joël ROCHE remercie également le Dr SIMON et le Dr KORWIN qui, malgré leurs fonctions très astreignantes, ont bien voulu intégrer notre association et être candidats pour son conseil d'administration. Leurs conseils nous seront très précieux.

Enfin nos remerciements sont exprimés à Madame Isabelle MENAGE, directrice adjointe de l'E.P.S. Barthélémy Durand à Etampes, qui se joint également à nous et s'est portée candidate à notre conseil d'administration, bien qu'elle soit absente ce jour. Compte tenu des rapports étroits que nous entretenons avec cet établissement hospitalier, avec son directeur, Monsieur LUBEIGT, et l'ensemble des secteurs dépendant de sa gestion, compte tenu également de la convention passée avec trois de ces secteurs, préfigurant les autres relations de partenariat qui s'instaureront à l'ouverture prochaine d'autres foyers, nous apprécions la démarche de Madame MENAGE à sa juste valeur.

Le Docteur Alain CERTHOUX, l'un des principaux initiateurs de nos projets de Foyers est également remercié pour sa participation à cette assemblée générale, de même que Mme le Dr CHARVY, nommée depuis peu chef de service du secteur 4. Après s'être impliquée dans le projet d'Etampes, elle devient maintenant notre partenaire pour l'installation du Foyer de Brétigny-sur-Orge.

Ordre du jour

° **Bilan d'activité. Rapport moral.**

Le document transmis à tous les membres de l'ALVE est daté du 18 avril 2003. Il présente une synthèse générale des activités de l'association jusqu'à cette date. Quelques précisions ont été apportées par le président qui a tout d'abord insisté sur le partenariat « vécu » avec les médecins et soignants des secteurs, qui assument pleinement leurs responsabilités dans les secteurs 7, 8 et 9, qui suivent régulièrement leurs patients devenus des résidents de la « Maison

des Belles Fontaines ». Les autres secteurs s'investissent déjà dans la préparation des quatre autres foyers actuellement programmés à court terme.

Parallèlement, une mention particulièrement élogieuse doit être décernée aux municipalités qui vont accueillir les trois prochains foyers : Etampes, Brétigny-sur-Orge, Massy. Les conseils municipaux, dûment informés des détails d'organisation des foyers de l'ALVE, ont compris l'apport positif de ces réalisations pour ceux de leurs administrés qui sont concernés par le handicap psychique. C'est encore un partenariat prometteur dans la perspective de resocialisation des résidents.

Des remerciements ont été adressés aux membres du bureau, au conseil d'administration, à la section Essonnienne de l'UNAFAM, au bureau national de l'UNAFAM, qui associent leurs efforts pour mener à bien un vaste programme de projets.

Dans ce contexte, mention a été faite de l'exemplarité de la gestion de la « Maison des Belles Fontaines », assurée par Alain DARBAS et ses collaborateurs.

Alain Darbas, Directeur de la « Maison des Belles Fontaines » a retracé succinctement l'histoire de ce foyer, depuis son ouverture le 15 mars 2001, pour illustrer par des exemples les méthodes originales, efficaces, appréciées par le personnel et les résidents, qu'il a mis en place progressivement en fonction d'une analyse quasi permanente des situations.

Enfin il a été fait état des excellents rapports liant notre association aux élus, et aux services du Conseil Général de l'Essonne. L'aide financière très importante du département en faveur de l'ALVE s'intègre dans l'augmentation de 31%, depuis 1998, des aides accordées en faveur des handicapés.

Philippe HARGOUS, vice-président du bureau national de l'UNAFAM, président de l'UNAFAM Essonne, et vice-président de l'ALVE-UNAFAM, a fait une communication au sujet de la journée organisée par le Conseil Général de l'Essonne, le 15 juin 2003, dans le parc du domaine départemental de Chamarande. Cette manifestation est consacrée aux associations oeuvrant en faveur des handicapés. L'ALVE-UNAFAM et l'UNAFAM Essonne y tiendront un stand commun.

Ce bilan d'activité et ce rapport moral ont été soumis au vote de l'assemblée qui les a approuvés à l'unanimité.

° Rapport financier.

Le rapport financier 2002, dont un rapport de synthèse a été transmis aux adhérents, a été établi par Patrick GRAND, directeur administratif et financier de l'ALVE depuis le 16 octobre 2002.

Joël ROCHE s'est fait le porte-parole de notre association pour reconnaître les qualités professionnelles, les compétences étendues, et l'efficacité de notre directeur.

Patrick GRAND a présenté le rapport général du 13 mai 2003 de Monsieur LACAZE-LABADIE, commissaire aux comptes de l'ALVE, concernant l'exercice 2002, et relatif au contrôle des comptes et aux vérifications spécifiques. Les conclusions de ce rapport sont les suivantes :

« Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères... »

« Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux adhérents ».

Approbation des comptes et quitus aux administrateurs : vote à l'unanimité.

Patrick GRAND a également soumis à l'approbation de l'assemblée générale :

(Voire annexe des résolutions disponible à la Maison des Belles Fontaines)

- résolution n° 1 : résultats 2001

- résolution n° 2 : résultats 2002 du foyer de Juvisy et de l'association

- résolution n° 3 : budget de l'association 2003.

Patrick GRAND a fait remarquer que la réglementation appliquée en matière de comptabilité publique et celle appliquée par le Conseil Général diffèrent sur certaines modalités d'affectations (reprise de subventions, congés payés,...), ce qui nécessite un retraitement des données avant transmission des résultats au Conseil Général.

Le rapport financier et les résultats des années 2001, 2002, et le budget 2003 prévisionnel, ont été soumis à l'approbation de l'assemblée générale qui les a approuvés à l'unanimité.

° Composition du Conseil d'administration.

Ce point de l'ordre du jour a été préparé conformément aux recommandations du commissaire aux comptes, c'est-à-dire en respectant les dispositions de l'article XII des statuts de l'association.

Joël ROCHE a précisé que jusqu'en 2002, l'ALVE fonctionnait plus comme une « amicale », que comme une association, et ne s'attachait pas au formalisme de la gestion statutaire, donnant la priorité à la réalisation de structures pour des patients hospitalisés attendant depuis de nombreuses années un accueil adapté à leur situation personnelle.

Pourtant l'essentiel des obligations a été respecté vis-à-vis des adhérents, puisqu'une assemblée générale s'est tenue chaque année depuis 1991.

Par contre, la désignation des membres du conseil d'administration était faite à chaque assemblée générale, par vote à main levée, au gré des retraits de certains membres et de l'arrivée de nouvelles candidatures. Cette procédure a permis, depuis 1991, d'obtenir un conseil d'administration de 15 membres.

Mais selon les dispositions des statuts, l'élection des membres du conseil d'administration doit intervenir dans les conditions suivantes :

- ° Le président permanent étant le bureau national de l'UNAFAM, ce dernier désigne, pour trois ans, un membre de l'UNAFAM pour exercer effectivement la fonction de président de l'ALVE.

- ° Deux autres membres de l'UNAFAM sont aussi désignés par le bureau national de l'UNAFAM, pour trois ans, et pour siéger au conseil d'administration de l'ALVE.

- ° Les autres membres du conseil d'administration, soit 12 en l'état actuel des statuts, sont élus pour trois ans, au scrutin secret, au cours de l'assemblée générale.

Pour régulariser la situation, trois dispositions sont entrées en vigueur :

- ° Le bureau national de l'UNAFAM, par courrier du 9 mai 2003, confirme, pour trois ans, dans ses fonctions de président de fait de l'ALVE, Joël ROCHE ;

- ° Le bureau national de l'UNAFAM, par courrier du 20 mai 2003, désigne, pour trois ans, deux membres de l'UNAFAM, qui siégeront au conseil d'administration de l'ALVE : Philippe HARGOUS, et Michèle GAUTHIER.

- ° Patrick GRAND a organisé un vote à bulletins secrets pour l'élection des douze autres membres du conseil d'administration.

La liste des douze candidats inscrits sur les bulletins de vote est la suivante :

Mme BREMARD Paule	Dr CERTHOUX Alain	Mr DYBAL Jean
Mr GENEST Albert	Mme JEANPIERRE Nathalie	Dr KORWIN Jean-Pierre
Mme MENAGE Isabelle	Mr RAMEL Dominique	Mme RAMEL Josiane
Dr ROUGIER Blandine	Dr SECHERESSE Jean-Claude	Dr SIMON Patrice

Les listes ont été distribuées aux membres de l'association participant au vote, et disposant le cas échéant des pouvoirs établis à leur nom.

Le dépouillement du scrutin a mis en évidence l'unanimité des votants pour cette liste de douze membres du conseil d'administration, qui ont été déclarés élus (40 voix pour chacun des candidats).

- Il est rappelé qu'une commission technique est constituée, dont la validité est permanente, et dont les membres peuvent se retirer sans formalisme. Ce sont des personnes particulièrement compétentes dans des domaines variés, et utiles à l'association. Si d'autres adhérents désirent y proposer leurs services, ils seront les bienvenus.

A la suite de l'élection des membres du conseil d'administration, les membres du bureau seront désignés au cours d'une prochaine réunion exceptionnelle de ce conseil d'administration.

° Organisation de l'activité de l'ALVE-UNAFAM pour l'année 2003.

L'essentiel de ces activités concernera :

- ° Pour le Foyer de Juvisy-sur-Orge, divers aménagements, notamment le remplacement des fenêtres bois par des fenêtres en PVC à double vitrage, la dépense étant finançable, et devant conduire à une économie notable sur le budget de chauffage ;

- ° La poursuite des projets déjà agréés par le Conseil Général :

- Foyer d'Etampes : début des travaux au plus tard début septembre 2003 ;
- Foyer de Brétigny-sur-Orge : signature de la promesse de vente du terrain, en juin 2003 ;
- Foyer de Massy : signature de la promesse de vente à l'automne 2003 ;
- Foyer de Viry-Châtillon : Réunion de concertation pour l'achat du terrain avec bâtiments, le 4 juin 2003 (1), avec : Mr Gabriel AMARD, Maire de Viry-Châtillon, et ses collaborateurs des services techniques et d'urbanisme ;

L'aménageur de la Z.A.C. dans laquelle est inclus le projet de foyer ;
L'ALVE.

D'autre part un projet a été initialisé avec les 4 secteurs de l'hôpital sud francilien, (10 – 11 – 12 – 13) au cours d'une réunion dans cet hôpital avec ces 4 services, le 15 janvier 2003. Après demande d'accord de principe au Conseil Général sur un tel projet correspondant à un ou deux foyers, l'étude de cette possibilité sera poursuivie.

- Projets de S.A.V.S. (services d'accompagnement à la vie sociale).

Deux dossiers ont déjà été déposés, le 29 avril 2003, dans les services du Conseil Général. Ils concernent la création d'un S.A.V.S. pour Juvisy-sur-Orge et les communes voisines, et d'un autre S.A.V.S. pour Palaiseau et les communes voisines.

Jean DYBAL, secrétaire général du bureau national de l'UNAFAM, et membre du Conseil d'administration de l'ALVE, a défini le contenu de ces deux dossiers, l'organisation générale de ces services d'accompagnement, les moyens nécessaires. Les prochaines investigations exploreront les possibilités en matière de locaux destinés à l'installation de ces services.

L'ordre du jour étant épuisé, et les diverses interventions ayant répondu aux demandes de quelques membres présents, l'assemblée générale a été clôturée à 17 heures 30, et suivie d'une collation au cours de laquelle les participants ont longuement conversé.

(1) cette réunion a été reportée au 13 juin.

Pour le bureau
Le président de l'ALVE-UNAFAM

Joël ROCHE

